



**Communiqué**  
***Pour diffusion immédiate***

## **Le gouvernement du Québec augmente son financement annuel pour des initiatives profitant aux aînés du Nunavik**

**Kuuujuaq, 10 mai 2019** – L'Administration régionale Kativik (ARK) s'est réjouie de l'annonce du gouvernement du Québec aujourd'hui d'octroyer 2 880 360\$ supplémentaires au financement de l'ARK, du gouvernement de la nation crie et du gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James pour des initiatives profitant aux aînés du Nord-du-Québec.

Au Nunavik, l'argent servira à implanter une entente spéciale de cinq ans entre le gouvernement du Québec et l'Administration régionale Kativik. L'entente, qui a également été signée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec, appuiera des projets communautaires visant à améliorer les conditions de vie des aînés. D'ici la fin de 2023, l'ARK recevra 827 670\$ pour des projets communautaires destinés aux aînés.

L'ARK recevra un versement additionnel de 76 350\$ par année (avec une indexation annuelle de 2%) pour financer la Table régionale des aînés du Nunavik. Celle-ci est une importante tribune pour les aînés du Nunavik. Elle cherche à identifier les besoins des aînés du Nunavik par la discussion, la consultation et le partenariat, dans le but de contribuer aux décisions qui affecteront leur vie quotidienne.

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants, Marguerite Blais, a dit que l'annonce d'aujourd'hui reflétait l'engagement du gouvernement de promouvoir le bien-être des aînés au Nunavik et de toutes les régions et de tous les territoires du Québec.

« Je suis fière de constater la mobilisation des communautés du Nord-du-Québec, qui multiplient leurs initiatives pour soutenir l'engagement de leurs concitoyens plus âgés. Je suis persuadée que la conclusion de ces nouvelles ententes saura appuyer leurs efforts afin de favoriser le plein épanouissement des aînés et de valoriser leur contribution auprès des plus jeunes générations », a dit Mme Blais. Elle était alors à Kuuujuaq pour l'annonce devant les représentants de l'Administration régionale Kativik, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et d'aînés de la communauté.

L'Administration régionale Kativik s'est engagée à subvenir aux besoins vitaux des aînés du Nunavik. L'ARK a dirigé la création de l'Association des aînés du Nunavik en 2006 sous la présidence du président Bobby Snowball. Il y avait à ce moment 400 aînés au Nunavik, alors qu'il y en a maintenant plus de 800.

La vice-présidente de l'ARK Hilda Snowball a fait l'éloge de la nouvelle entente, estimant qu'elle servira à financer plusieurs projets communautaires qui amélioreront les conditions de vie des aînés dans toutes les communautés.

« Le vieillissement de la population est une réalité que nous ne pouvons ignorer. Nous devons aider les aînés qui demeurent actifs dans nos communautés, parce qu'ils ont une connaissance approfondie qui nous est essentielle pour nouer des liens avec la génération plus jeune », a dit Hilda Snowball. « Les aînés sont les gardiens de notre culture et de nos valeurs. Leur bien-être est primordial ».

Avec l'assistance de l'ARK, les villages nordiques pourront financer plusieurs projets communautaires qui amélioreront les conditions de vie des personnes âgées. Ces projets incluront la promotion de l'implication sociale des aînés dans leurs communautés, la valorisation des relations intergénérationnelles, l'amélioration des conditions de vie dans les domiciles, la lutte aux abus contre les aînés et le support aux aînés plus vulnérables.

La nouvelle entente contribuera à l'amélioration de ces projets et à la création de nouvelles initiatives par les organisations locales afin de rehausser la qualité de vie de tous les aînés, qui est l'un des engagements-clés de l'ARK dans sa volonté d'assurer le bien-être de tous ses citoyens.

-30-

**Contact :**

**Julien Viau-Petit**

Agent de communication

Administration régionale Kativik

Tél. : 819-964-2961, poste 2388

[media@krg.ca](mailto:media@krg.ca)

*L'ARK est un organisme public non ethnique créé en 1978 suivant la signature de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. L'ARK exerce sa compétence sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle dans les domaines suivants : affaires municipales, transports, environnement, police, emploi, formation de la main-d'oeuvre, sécurité du revenu, services de garde à l'enfance, ressources renouvelables, aménagement du territoire, sécurité civile et développement économique.*